

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Lucie Chiasson	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 08 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les règlements de santé publique sont maintenus.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Discussion avec la directrice afin de comprendre et bien utiliser les fiches de médicaments.
- Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:

- L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;
- Vérification que chaque enfant appartenant un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Pendant ma surveillance, les enfants étaient en jeu libre en attendant un ami qui arrivait avec un parent. Par la suite l'exploitante à sortie de la pâte à modeler et demandais aux enfants la couleur que l'enfant voulait utiliser, les enfants on changer plusieurs fois de couleur.

original signé par  
Sylvie Richardson

Le 08 mars 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Lucie Chiasson

Le 08 mars 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date